

## **Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019  
qui s'est tenue Le 30 mai 2019 à 18h30  
à l'hôtel Le Bonne Entente  
3400, chemin St-Foy, Québec

Les membres présents :

1. Bonneau, Christine
2. Bourque, Ernest
3. Brillon, Monique
4. Godin, Sylvie
5. Guay, Anne-Marie, administratrice
6. Lamarre, Katy, vice-présidente
7. Mignault, Louis, président
8. Molleur, Claire, administratrice
9. Normand, Catherine, administratrice
10. Paquet, Caroline, trésorière
11. Poirier, Sylvie
12. Pongis khandjia, Marie-Ange
13. Rochefort, Jean-Guy
14. Villeneuve, Louise, secrétaire

Sont également présents les comptables professionnels agréés (CPA) auditeurs, Patrice Charbonneau et Myriam Charbonneau.

1. Vérification du quorum (5% des membres)

Le quorum est atteint:

Nombre requis pour le quorum: 5% de 117 = 6

Nombre de personnes présentes: 14

2. Mot de bienvenue du président

Louis Mignault souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre l'assemblée à 18h40. Il présente également les membres du CA.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Louis Villeneuve fait la lecture de l'ordre du jour, en fait la proposition, Claire Molleur appuie.

Adopté à l'unanimité.

#### 4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2018

Monsieur Bourque propose une correction : *au point 4. Adoption du compte rendu de l'AGA du 12 mai 2017*. On y lit que Louis Mignault propose l'adoption du compte rendu de l'AGA du 12 mai 2017 et Andrée Bernard appuie. Or, selon monsieur Bourque, il s'agit d'un conflit d'intérêt puisqu'un président ne peut pas proposer l'adoption d'un tel document.

Nous convenons d'en prendre note dès maintenant.

Monique Brillon propose l'adoption du compte rendu de l'AGA du 7 juin 2018 et Sylvie Godin appuie.

Adopté à l'unanimité.

#### 5. Rapport du président

Le président effectue son rapport des activités réalisées au cours de l'année 2018-2019 du RPCCQ.

Louis Mignault passe en revue chacune des formations qui ont toutes affichées complet :

Le Colloque, *Êtres en relation*, tenu les 1<sup>ier</sup> et 2 juin 2018 et qui a réuni 253 participants de toutes les régions du Québec, fut un succès. La formule grande conférence par des psychologues de renom s'est avérée très appréciée.

Sur le plan financier, cette activité n'a pas engendré de déficit et n'a pas nécessité de puiser dans le fond de réserve. Arrondis, les revenus sont de 99, 000.00 \$ et le coût global est de 85,000.00 \$.

Les actes du Colloque sont en voie d'être finalisés et seront transmis à tous les participants ainsi qu'à l'ensemble des membres du RPCCQ.

Quant aux autres formations, il mentionne également leur grande qualité et l'appréciation des participants. En voici la liste :

- 26 au 28 octobre 2018 à l'abbaye St-Benoit-du-Lac : Penser le corps malade en psychothérapie psychanalytique, par madame Monique Brillon.
- 23 février 2019 : Comment intervenir auprès des troubles de la personnalité ? Psychothérapie de soutien, d'encadrement, d'exploration, de mentalisation ou focalisée sur le transfert ? Présentation d'un modèle cohérent d'évaluation et de planification de l'intervention, par monsieur Louis Diguier.
- 22 et 23 mars 2019 : Quand l'insomnie tourne au cauchemar : révision des bases et approfondissement, par madame Anne-Marie Guy.
- 26 et 27 avril 2019 : Le PDM ou manuel diagnostique psychodynamique (2017) : un enrichissement pour la réflexion diagnostique, par madame Line Girard.

Par ailleurs, un 5 @ 7 sur le thème de la planification financière et fiscale pour psychologues a eu lieu le 26 mars 2019 auquel environ 12 personnes ont participé, offert par madame Stéphanie Le Bel CPA-CMA, Pl. fin., MBA.

De plus, l'activité « Laissez passer le trafic » semble appréciée puisqu'elle permet un échange informel entre les participants.

Quant aux rencontres du conseil d'administration, elles ont été au nombre de 5, légèrement moins nombreuses puisque les outils qui ont été mis en place au fil des ans facilitent la gestion.

Pour terminer, monsieur Bourque, appuyé des membres présents, souhaite faire une mention d'appréciation sur la très grande qualité du Colloque. Madame Brillon, à titre de conférencière au colloque, souligne également la qualité de la préparation avec l'ensemble des conférenciers, ce qui a permis une collaboration de grande qualité.

## 6. Trésorerie

### a) Rapport financier non audité

Présentation de l'expert-comptable :

- M. Patrice Charbonneau comptable professionnel agréé (CPA) auditeur, accompagné de madame Myriam Charbonneau, également CPA auditrice, précise que le rapport présenté est un rapport de mission d'examen et explique en quoi consiste ce type de rapport.
- M. Charbonneau, fait la lecture du *Rapport financier (non audité) pour l'exercice clos le 30 avril 2019*; document déposé en annexe.
- M. et Mme Charbonneau expliquent la pertinence du surplus financier d'autant que les activités du RPCCQ respectent toutes la mission du Regroupement.

Questions et commentaires des membres présents:

- Mme Godin demande une précision sur le type de placement financier et monsieur Rochefort, de par son expérience en tant que membre du conseil d'administration de l'Ordre des psychologues du Québec, mentionne l'importance de maintenir un fond de réserve approprié et respectueux des normes reconnues.
- Par ailleurs, une discussion a lieu sur la faisabilité pour le RPCCQ de tenir une formation à l'extérieur du Québec afin de combiner formation et vacances pour les membres. Les experts comptables soulignent que les formations sont des dépenses professionnelles, alors qu'il en est autrement de la portion dites vacances. Il y a donc une certaine réserve à cet égard et concluons qu'advenant un tel projet, il serait nécessaire de demander leur avis professionnel.

Monique Brillon propose l'adoption du *Rapport financier (non audité) pour l'exercice clos le 30 avril 2019*. Appuyé par Marie-Ange Pongis khandjia.

Adopté à l'unanimité

## b) Nomination du vérificateur financier pour l'année 2019-2020

Sylvie Godin propose que M. Patrice Charbonneau CPA auditeur, CGA, BAA soit nommé vérificateur financier pour l'année 2019-2020. Appuyé par Danielle Poirier.

Adopté à l'unanimité.

## 7. Quittance

Après explication de ce qu'est une quittance et, tout comme les années antérieures, une demande de quittance pour les membres du CA qui ont œuvré sur le CA pour l'année 2018-2019 est effectuée.

Christine Bonneau propose qu'une quittance pour les membres du CA qui ont œuvré sur le CA pour l'année 2017-2018 soit adoptée. Appuyé par Sylvie Godin.

Adopté à l'unanimité.

## 8. Orientations Stratégiques 2018-2021

Louis Mignault réfère les membres du RPCCQ présents à l'AGA au site internet du RPCCQ afin de prendre connaissance de l'ensemble des différentes orientations stratégiques 2018-2021.

Il mentionne que compte tenu du succès du Colloque 2018, la tenue d'une suite au Colloque est toujours envisagée.

Il souligne également les avantages d'une page Facebook pour le RPCCQ en ce qui concerne la promotion des activités du RPCCQ et, ainsi, en accroître le rayonnement. Cette année, cela a permis de diminuer les coûts de publicité. Cependant, nous reconnaissons la pertinence d'envois publicitaires habituels.

Ernest Bourque, questionne l'Assemblée au sujet de la pertinence d'une réflexion sur les enjeux déontologiques qui semblent méconnus des psychologues considérant qu'il y aurait, selon ses informations, actuellement 750 plaintes à l'OPQ. Les membres présents, tout en reconnaissant l'intérêt de cette réflexion, se questionnent néanmoins sur la pertinence de celle-ci en regard de la mission du RPCCQ et conviennent de poursuivre, de manière informelle, cette discussion lors du repas qui suivra l'AGA.

## 9. Planification 2019-2020

Louis Mignault présente et commente la Programmation des formations 2019-2020 :

- 29 juillet 2019 : Tobyn Bell sur la psychothérapie basée sur la compassion et la technique de la chaise vide.

- 4-5 et 6 octobre 2019 : Robert Bouchard et Marcelle Bélanger sur la CNV adaptée à la psychothérapie, à l'Abbaye St-Benoit du Lac.
- 22 novembre 2019 : Mme Catherine Bégin sur les troubles alimentaires dont l'hyperphagie.
- 28 février 2020 : Donald Bouthillier sur la somatisation.
- 3 et 4 avril 2020 : Caroline Paquet et Francine Cyr : Comprendre les situations de séparation hautement conflictuelles et intervenir dans une perspective systémique.
- L'activité « Laissez passer le trafic » sera maintenue.

#### 10. Programmation 2019-2020

Aucun point n'est à ajouter.

#### 11. Varia

Aucun point n'est à ajouter.

#### 12. Nomination du président d'élections

Considérant la présence du fondateur du RPCCQ, Jean-Guy Rochefort, Louis Mignault suggère qu'il agisse comme président d'élections. Ernest Bourque en fait la proposition, Danielle Poirier appuie. Adopté à l'unanimité.

#### 13. Élections

##### a) 3 postes d'administrateurs

Les 3 membres du CA dont leur mandat se termine sont: Claire Molleur, Anne-Marie Guay et Louise Villeneuve.

Les 3 postes d'administrateurs à combler sont d'une durée de 2 ans qui prendront fin en 2021.

Monsieur Rochefort recueille les propositions :

- Monique Brillon propose Claire Molleur. Appuyée par Christine Bonneau.
- Danielle Poirier propose Anne-Marie Guay. Appuyée par Sylvie Godin.
- Danielle Poirier propose Louise Villeneuve. Appuyée par Marie-Ange Pongis Khandjia.
- Sylvie Godin se propose. Appuyée par Ernest Bourque.

Considérant que toutes les personnes proposées se montrent intéressées, Monsieur Rochefort procède au vote par écrit. Les personnes qui obtiennent le plus grand nombre de votes sont : Claire Molleur, Anne-Marie Guay et Louise Villeneuve.

Les administrateurs élus à l'unanimité au CA pour la période 2019-2021 sont : Claire Molleur, Anne-Marie Guay et Louise Villeneuve.

Madame Godin est remerciée pour son intérêt. À ce sujet, elle prend parole pour mentionner sa déception que le conseil soit réélu sans changement. Monsieur Bourque soulève une piste de réflexion : Tout comme le poste de la présidence est limité à deux mandats consécutifs de deux ans, il serait peut-être pertinent d'appliquer cette même limite à l'ensemble des membres du CA.

D'autres personnes soulignent qu'il est particulièrement rare d'avoir à procéder à un vote, le phénomène inverse a plutôt été observé au fil des ans, soit la difficulté à combler les postes.

b) Poste de président

Louis Mignault mentionne que son mandat de président est d'une durée de 2 ans qui prend fin en 2020. Il mentionne également qu'il aura atteint le nombre de mandats prévu au Règlements généraux du RPCCQ, soit deux.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Monique Brillon propose la levée de l'assemblée. Appuyé par Christine Bonneau.

Adopté à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 20h21.

---

Louis Mignault, président

---

Louise Villeneuve, secrétaire